



## Compte rendu de la réunion du comité directeur du 08 novembre 2020

Réunion réalisée sur le site zoom en audio ou visioconférence.

Sont présents :

- BINETTI Sandrine
  - BOUSQUET Laure
  - CARRASCO Thomas
  - CROS Stéphanie
  - DEYONGHE Corinne
  - MULLER Véronique
  - RENARD Céline
- ROBERT Edwige
  - YONGER Jean-Luc

Absents excusés :

- BERNARD Peggy
- DRUILHET Emmanuelle
- RICHARD Eloïse

*19h-07 Ouverture de la réunion du CD*

Ordre du jour :

- Election des membres du bureau
- Répartition des tâches
- Questions diverses

### **1. ELECTION DES MEMBRES DU BUREAU ET REPARTITION DES TACHES**

- Sandrine BINETTI se propose de garder le poste de présidente  
Approuvé à l'unanimité
- Thomas CARRASCO se propose de garder le poste de vice-président  
Approuvé à l'unanimité
- Céline RENARD se propose de garder le poste de trésorière  
Approuvé à l'unanimité
- Laure BOUSQUET se propose pour le poste de trésorière adjointe  
Approuvé à l'unanimité
- Corinne DEYONGHE se propose pour le poste de secrétaire  
Approuvé à l'unanimité
- Stéphanie CROS se propose pour le poste de secrétaire adjointe  
Approuvé à l'unanimité

Eloïse RICHARD et Emmanuelle DRUILHET restent en charge de la communication avec les différents groupes et page FB

Jean-Luc YONGER et Peggy BERNARD gardent leur mission pour l'organisation des salons

Véronique MULLER se propose pour l'organisation des concours

Carla GULON, bien que ne faisant pas partie du comité directeur, se propose de rester en charge de la gestion des licences. Les membres du comité directeur acceptent à l'unanimité.

### **2. Les votes pour les AG de la FFE et du CNTE**

Les membres du comité directeur approuvent à l'unanimité de voter « pour » aux différents points des 2 assemblées générales. Sandrine BINETTI effectuera le vote par correspondance par internet via les codes confidentiels reçus.

### **3. Approbation du CR de l'AG du 26 septembre**

Jean-Luc demande des précisions sur les chiffres du tableau des enregistrements dans le stud-book, explications données.

Ok pour diffusion su CR de l'AG

### **4. Page FIC sur le site de l'IFCE**

L'IFCE nous propose de mettre une page de France Irish Cob sur leur site. Il faut pour cela préparer un topo sur la race et diverses informations. Sandrine Corinne et Stéphanie vont travailler sur cette page.

### **5. Clips étalons de Lamotte**

Sandrine propose que FIC prenne en charge le clip étalon du champion de France 2020, clip réalisé à Lamotte Beuvron lors du Championnat.

Thomas pense qu'il serait bien que FIC prenne en charge financièrement les 3 clips réalisés si les finances le permettent car ces clips vont servir pour la promotion de la race sur les salons et sur le site de la Fédération Poneys et Petits Chevaux de France. Approuvés par La majorité des membres du comité directeur.

### **6. Bascule de la gestion du stud-book au SIRE**

Dès 2021, toute la gestion des naissances se fera via le SIRE. C'est-à-dire que les déclarations et les paiements se feront intégralement au SIRE, qui nous reversera les sommes dues au titre des naissances. MAIS actuellement nous avons 3 niveaux de tarif en fonction des adhésions, mais le SIRE ne pourra pas gérer ces 3 tarifs. Il y a donc 2 solutions : soit on garde les 3 tarifs et il faut trouver un moyen de rembourser les trop versés, soit on met un seul tarif pour tout le monde, ce qui remet en cause le fait d'avoir des tarifs préférentiels mis en place pour les éleveurs PRO et les adhérents simples.

Les membres du comité directeurs décident de garder les 3 tarifs.

La solution trouvée pour gérer ça est que le tarifs demandé par le SIRE sera le tarif le plus élevé et que les adhérents simples et PRO feront une demande de remboursement avec justificatif de déclaration de naissance auprès de la trésorière de FIC. Un protocole sera réalisé afin de bien expliquer la démarche à faire pour ces remboursements et le libellé de celui-ci.

### **7. Questions diverses**

Edwige ROBART demande s'il pouvait être mis en place un système de valorisation des poulains/pouliches lors des concours. Thomas rappelle que cela est déjà en place grâce à notre adhésion à la SHF via la fédération. Mais cela est peu connu et demande que l'éleveur ait un compte SHF et y intègre tous ces chevaux. Une communication est à faire dès le début 2021 afin que cela soit bien intégré pour le national 2021. Véronique et Thomas sont en charge du dossier.

Sandrine relance le fait que pour les naissances, le tarif adhérent + 1 naissance revient plus cher que de payer la naissance seule sans adhésion et que de ce fait on perd des adhésions.

Stéphanie argue que le fait d'adhérer sert aussi à avoir les remises sur les concours mais que peu de gens s'en occupent avant et ne le voit qu'à l'inscription au concours donc un peu tard. Il faut donc revoir la communication sur l'explication des différents tarifs et leurs avantages. Stéphanie et Sandrine se charge de ce dossier.

### **20h10 – fin de la réunion du comité directeur**

La présidente de séance,  
Sandrine BINETTI

